Demande tarifaire du Distributeur 2017-2018

Hani Zayat
Directeur – Approvisionnement en électricité
Directeur – Tarifs et conditions de service

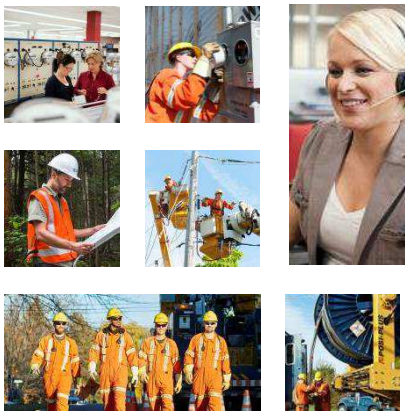

Présentation à la Régie de l'énergie
6 décembre 2016
R-3980-2016 – HQD-18, document 2

Hydro Québec

Changement de comportement des clients résidentiels

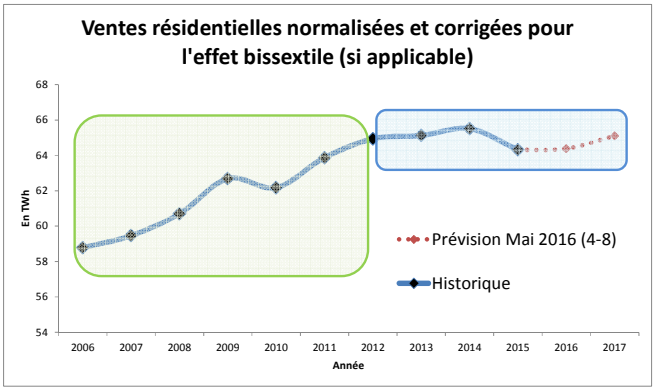

- Rythme de croissance des ventes résidentielles moins élevé de 2012 à 2014 et décroissance en 2015 :
  - Déploiement accéléré des ampoules DEL
  - Baisse de la température de consigne sur les thermostats, en réaction aux hivers froids 2013-2014 et 2014-2015
  - Consommation unitaire plus faible pour les nouveaux abonnements

- Éléments explicatifs validés par sondage et analyses quantitatives effectués en 2016
- Éléments intégrés à la prévision de l'année témoin 2017

Maintien d'une culture de l'efficacité énergétique

Nouvelles approches promotionnelles

- Sensibilisation à une consommation éconergétique et adoption de comportements durables
- Guichet de service pour accompagner la clientèle MFR
- Valorisation du rôle-conseil et d'accompagnement pour la clientèle Affaires afin d'accroître leur compétitivité
- Bonification du volet Système de gestion de l'énergie électrique pour les grandes entreprises

Accent mis sur les moyens en puissance

- Sensibilisation à la pointe hivernale
- Réduction et déplacement de la consommation d'électricité en période de pointe
- Plusieurs projets-pilotes pour la clientèle résidentielle

Bilans de 2017

En énergie :

- Surplus importants de plus de 13 TWh
  - Prévision des besoins 2017 inchangée
  - Aucun rappel d'énergie différée prévu

En puissance :

- Bilan à l'équilibre
  - Prévision des besoins 2017 : + 100 MW
  - Électricité interruptible : 1 000 MW
  - Nouvelles interventions en GDP : 145 MW

Coûts évités – Réseau intégré

Coûts évités en énergie (annuité en $ 2016)

- Aucun besoin de long terme sur l'horizon du *Plan d'approvisionnement 2017-2026*
  - 63 $/MWh de décembre à mars, correspondant aux achats sur les marchés
  - 28 $/MWh d'avril à novembre, correspondant au contrat patrimonial

Révision des coûts évités en puissance (annuité en $ 2016)

- Besoin de long terme à compter de l'hiver 2023-2024
  - 20 $/kW-hiver jusqu'à l'hiver 2022-2023
  - 108 $/kW-an à compter de décembre 2023

Utilisation du signal de long terme pour les nouvelles mesures en GDP chez les clients

Révision du tarif D

Structure cible selon les orientations retenues par la Régie (D-2016-033)

- Impacts importants notamment l'élimination de la redevance
- Amplifiés par une hausse plus marquée du prix de la 2e tranche

Contexte

- Surplus énergétiques et faible croissance prévue
- Coûts évités et position concurrentielle face aux autres formes d'énergie
- Avis sur les pratiques tarifaires
- Avenues explorées par la Régie

Alternatives pour 2017

- Gel de la redevance
- Report de l'introduction d'une facture minimale
- Hausse du seuil de la 1re tranche à 33 kWh/jour
- Hausse uniforme des prix d'énergie (1re et 2e tranches)
- Maintien de la proposition pour les tarifs DP et DT et pour les tarifs généraux et industriel

Tarif de développement économique (TDÉ)

Surplus en énergie

- En hausse de 4-5 TWh par année, par rapport à l'État d'avancement 2015
- S'élèvent à 113 TWh sur l'horizon du *Plan d'approvisionnement 2017-2026*

Recours au TDÉ

- Opportun de prolonger la période jusqu'en mars 2027
- Maintien des modalités actuelles

Neutralité du TDÉ

- Aucun impact pour les autres clientèles